LPO Info

JUILLET 2018 / n°38
DRÔME

Bulletin de liaison destiné aux membres de la Ligue pour la Protection des Oiseaux Drôme



© Pierre-Yves Croyal





Jeune bouquetin des Alpes © Gilbert David



Lézard à deux raies © Alexandre Movia



Edito

Vous l'avez tout de suite remarqué, notre LPO Info a changé !

Tout d'abord sur la forme, il a maigri, de vingt quatre il est passé à douze pages. Le comité de rédaction, en prenant cette décision, a pensé s'adapter aux « temps modernes », l'info lettre hebdomadaire apporte une somme d'informations ponctuelles sur l'actualité immédiate et elle est très réactive par sa fréquence. Nous avons trouvé un terrain d'entente entre les « Néo » pro Internet et les « archéo » qui aiment le toucher, presque fusionnel, du papier. De plus à l'image du bulletin de la LPO France nous avons instauré une première page plus attrayante avec une photo en rapport avec le dossier du jour. A vous de nous dire si nous avons fait le bon choix.

Deuxième changement : le contenu, depuis un certain temps nous souhaitions mettre en avant un dossier sur une espèce, un biotope, un écosystème. Tout naturellement nous pensions aux réintroductions, tout aussi naturellement, nous avons pensé à notre cher président d'honneur : Jean-Pierre Choisy pour les bouquetins mais aussi à « Vautours en Baronnie » pour le retour des vautours et à Jean-Louis Traversier pour la réintroduction des marmottes. La place, le temps, les problèmes informatiques ont fait que nous n'avons retenu, pour ce numéro, qu'un « spécial bouquetin » présenté brillamment par Jean-Pierre Choisy. Mais je compte bien continuer à relancer les autres rédacteurs pour compléter ce dossier, j'espère qu'ils auront un peu de temps à y consacrer.

Par contre nous avons conservé :

- **Les actions « phares »**, ici l'ABT (Atlas Biodiversité Territorial) qui a deux objectifs principaux : améliorer les connaissances de la biodiversité d'un lieu bien déterminé et faire participer les habitants locaux, et le grand public en général, afin de leur faire prendre conscience de l'importance de la diversité biologique qui les entoure, ce « monde parallèle » indispensable à notre survie.
- **Les notules sur des observations intéressantes**, voire exceptionnelles comme celle de la loutre dans ce numéro. Bravo Jérôme Armand pour ce beau partage.
- **Les infos particulières**, là les changements de noms de certaines espèces herpétologiques. Chacun jugera de la pertinence de ces modifications et, bien sûr, sera libre de continuer à les appeler comme bon lui semble. Ainsi, pour ma part, je continue, par exemple, à appeler « poule d'eau » et « traquet pâtre » ce qui est maintenant « gallinule poule d'eau » et « tarier pâtre », mais j'ai un handicap majeur : je suis vieux.
- **L'agenda** pour vous permettre de noter les activités qui vous intéressent et de ne rien manquer de la vie associative de notre association.

Voilà, je vous laisse avec votre LPO Info,
je suis sûr qu'il vous tiendra compagnie tout l'été.

Bonnes et belles observations naturalistes estivales.

Gilbert David
Président de la LPO Drôme

Assemblée Générale 2018

Ce premier Juin, trente-cinq personnes avaient répondu à la convocation pour participer à l'assemblée générale de notre association. C'est à l'espace Cluny, aimablement prêté par la municipalité de Chabeuil, qu'avait lieu cette réunion.


Lysiane Ridet

Après un émouvant hommage à Lysiane Ridet, vice-présidente de notre association qui nous a quittés si vite à la veille de cette assemblée (elle, qui en avait tant organisé…), les participants ont pu écouter les intervenants qui se sont succédés à la tribune.

Jean-Marie Mouttet, adjoint à l'environnement au sein du Conseil municipal, nous a rappelé combien sa ville était heureuse d'accueillir notre association ; nous l'avons assuré que ceci était réciproque...

A la lecture du rapport moral par notre président Gilbert David et du rapport financier par notre trésorier Michaël Seguier a succédé celle du rapport d'activités. Sous la houlette de notre directeur Vivien Chartendrault, salariés, services civiques et représentants de groupes locaux ont pu présenter à l'assemblée les actions marquantes de l'année écoulée. Une infime partie de tout le travail fourni en 2017, mais un témoignage de l'engagement de tous pour la protection de la biodiversité.

Après avoir procédé aux votes des différentes résolutions et à l'élection des administrateurs, nous nous sommes retrouvés dans une salle adjacente pour un buffet partagé. Tout en se restaurant, chacun, au gré de son choix, a pu participer aux ateliers qui étaient proposés. Les sujets abordés (la fusion des associations locales en une seule association Auvergne-Rhône-Alpes, la place de la LPO dans la transition énergétique et les sciences participatives) ont suscité maintes questions. Nul doute que remarques et suggestions issues de ces débats seront utiles pour améliorer le travail des administrateurs et des salariés.

Un grand merci, donc, à celles et ceux qui se sont déplacés, ainsi qu'aux adhérents qui ont transmis leur pouvoir !

Louis Granier





Des ateliers riches en questions et notre trésorier en plein exposé devant une assistance captivée ! © Hélène Bernard-David

Première année pour l'Atlas de la Biodiversité

Notre beau territoire, à l'interface entre le Vercors et la vallée du Rhône, est riche en espaces naturels diversifiés. Il accueille une faune et une flore remarquables : les pelouses à orchidées des Monts du matin, le Castor de Bachassier, les oiseaux de la Véore… Mais nos parcs et jardins ne sont pas en reste et hébergent eux aussi de nombreuses espèces !

Aujourd'hui, comme le montrent de nombreuses études, **la biodiversité est menacée**, y compris dans notre région… **Pour la protéger, il est essentiel de mieux la connaître.**

Pour cela, Valence Romans Agglo, en partenariat avec le Parc Naturel Régional du Vercors et aidée par la LPO Drôme, a décidé de mettre en place un Atlas de la Biodiversité Territoriale sur trois ans. Il vise **18 communes** : Barcelonne, Beaumont-lès-Valence, Beauvallon, Chabeuil, Charpey, Châteaudouble, Combovin, Etoile-sur-Rhône, La-Baume-Cornillane, Malissard, Montélier, Montéléger, Montvendre, Ourches, Peyrus, Saint-Vincent-la-Commanderie et Upie.



L'objectif de ce programme est d'**améliorer les connaissances** sur la faune et la flore et d'**impliquer les citoyens** dans la préservation de notre patrimoine naturel.

Vous souhaitez participer à la connaissance de la biodiversité de votre commune ? C'est le bon moment ! Nous avons besoin de vous : naturaliste confirmé ou débutant, nous vous encourageons donc à vous promener dans le périmètre de l'Atlas de la Biodiversité et à saisir vos observations sur le **site www.faune-drome.org** ou avec l'**application NaturaList**, disponible sur Androïd.

Participez également aux différentes enquêtes ci-dessous (enquête hirondelle, opération hérisson…) !

Plusieurs événements, sorties, formations et inventaires participatifs sont prévus au fils de l'Atlas.



Matinée comptage des hirondelles de fenêtre à Charpey le 20 juin 2018

Le 20 juin dernier, 15 personnes étaient au rendez-vous à Charpey pour le comptage des hirondelles de fenêtre. Après une courte présentation des espèces, des menaces et des mesures favorables pour les sauvegarder, le groupe s'est scindé en trois afin de réaliser le comptage des nids occupés dans le village. Après une heure de prospection, les trois groupes se sont retrouvés autour d'un verre afin de rapporter leurs observations. Au total, une trentaine de nids occupés ont pu être dénombrés, multipliant ainsi par quinze le nombre de données de nidification certaine pour l'hirondelle de fenêtre sur cette commune.

Merci à la mairie de Charpey pour son accueil et aux participants qui, je l'espère, reviendront contribuer aux événements de cet Atlas !



Azuré du serpolet © Clément Chauvet

LES RENDEZ-VOUS DE CET ÉTÉ



Samedi 7 juillet
Journée découverte et inventaire des papillons

La LPO Drôme vous propose une initiation à la reconnaissance des papillons sous forme d'inventaire participatif afin que vous puissiez ensuite les identifier chez vous ou lors de vos sorties. La deuxième session aura lieu le samedi 7 juillet de 10h à 18h. Le rendez-vous est prévu à la mairie de Chabeuil. Inscription souhaitable (25 personnes maximum). Prévoir vêtements longs (jeans…), couvre-chef, chaussures de randonnée, eau et pique-nique.



Mardi 24 juillet
Opération Hérisson

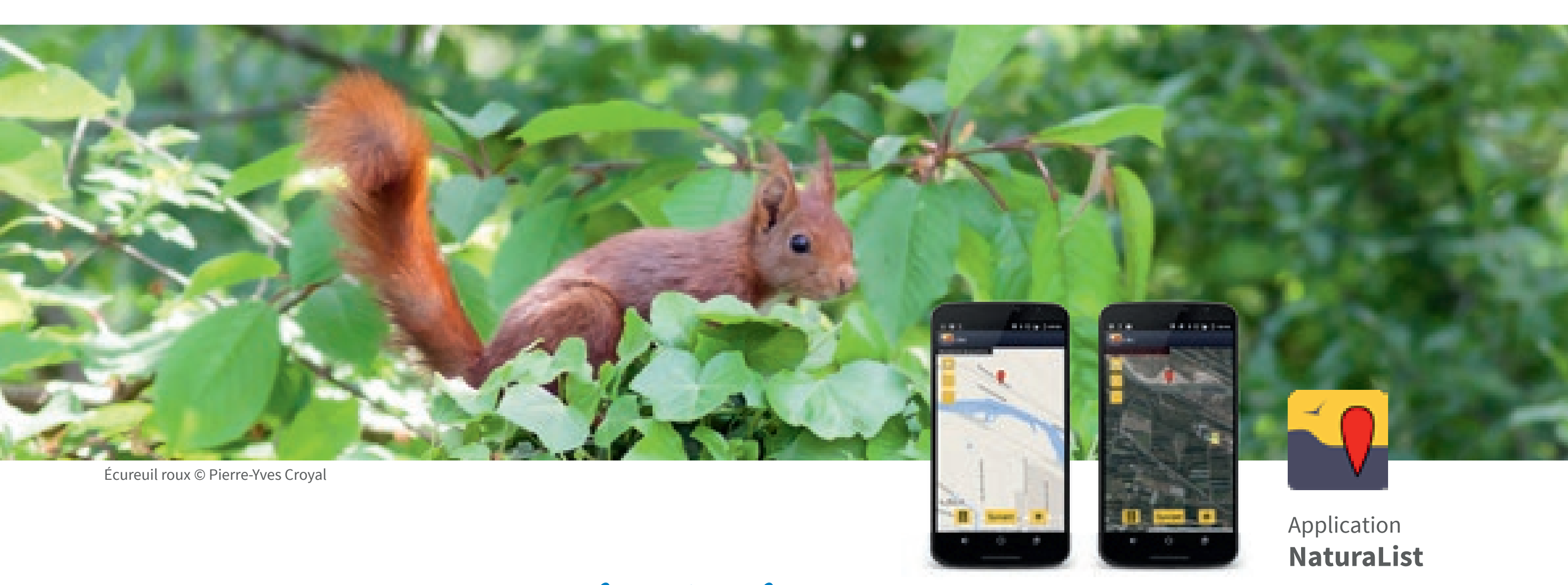
Nous vous proposons de partir à la découverte du Hérisson lors d'une soirée de prospection. Les hérissons seront recherchés à l'aide d'une caméra thermique puis capturés et équipés de GPS afin d'identifier leurs corridors de déplacement. Rendez-vous le mardi 24 juillet à 20h30 dans les locaux de la LPO Drôme (18 place Génissieu, 26 120 Chabeuil). Inscription obligatoire (20 personnes maximum).

Si vous souhaitez participer ou recevoir des informations complémentaires, n'hésitez pas à contacter :

Clément Chauvet
clement.chauvet@lpo.fr
04 75 57 32 39 poste 6

Samedi 28 juillet
Journée découverte et inventaire des papillons

Nous vous proposons une initiation à la reconnaissance des papillons sous forme d'inventaire participatif afin que vous puissiez ensuite les identifier chez vous ou lors de vos sorties. La troisième session aura lieu le samedi 28 juillet de 10h à 18h. Le rendez-vous est fixé à la mairie de Charpey. Inscription souhaitable (25 personnes maximum). Prévoir vêtements longs (jeans…), couvre-chef, chaussures de randonnée, eau et pique-nique.



Écureuil roux © Pierre-Yves Croyal



Ayez le déclic

« J'OBSERVE, JE CLIQUE ! »

Saisissez vos observations sur **www.faune-drome.org**

Près de 750 000 données pour 2 860 contributeurs inscrits !


Loutre d'Europe, réserve naturelle des Ramières © Jérôme Armand

Rencontre exceptionnelle

Dimanche 15 avril, je suis au bord de la rivière Drôme. J'observe les petits gravelots de retour de migration, les hérons cendrés et les aigrettes.

8h32 dans le courant j'aperçois ce que je prends d'abord pour un bout de bois. Celui-ci apparaît un court instant puis disparaît un long moment. Il apparaît de nouveau puis disparaît aussitôt. Très vite, je comprends que ce n'est pas du bois ! Mais un animal …

Je le vois se diriger vers la berge et utiliser un contre-courant qui le transporte dans une zone plus calme. Il vient dans ma direction. Il est caché contre la berge, sous des branches.


La Drôme, réserve naturelle des Ramières © Pierre-Yves Croyal

Je l'attends sans bouger, prêt à déclencher l'appareil photo. Pas de chance… Il ressort sur ma droite une fraction de seconde.

C'est une loutre, elle nage au fond de l'eau une quinzaine de mètres, remonte à la surface un court instant pour prendre sa respiration puis plonge à nouveau. Elle répète ce manège une dizaine de fois. Je ne sais jamais où elle va ressortir …

Je suis étonné de la vitesse de l'animal. Il est quasiment impossible pour moi de prendre une photo. Je ne réfléchis pas, à la première apparition de l'animal, je déclenche l'appareil en rafale. Avec les 7 images par seconde de mon appareil j'ai le temps, dans le meilleur des cas, de prendre 3 photos.

Elle apparaît à 2 mètres de moi. Je ne bouge pas, on se regarde. Elle plonge une dernière fois. Comme le castor lorsqu'il est sous l'eau, son pelage laisse remonter un filet de bulles. Je peux ainsi la suivre quelques mètres.

Je ne bouge toujours pas pendant quelques minutes au cas où elle réapparaisse. Je réajuste les réglages de mon appareil.

Mes sentiments sont partagés entre émerveillement et le souci d'avoir réussi un cliché. Je reprends un instant mes esprits et essaye de l'observer à nouveau. Mais je ne la reverrai plus de la matinée.

L'observation aura duré au total moins de 2 minutes.

Jérôme Armand

On ne dit plus…

Il faudra s'y habituer, quelques changements de noms ont eu lieu ces derniers temps en herpétologie !

« J'ai observé un lézard vert »

Pour ceux qui n'auraient pas suivi le **lézard vert occidental devient lézard à deux raies**, ni plus ni moins que la traduction de son nom scientifique : *Lacerta bilineata*. Le nom valide de *Lacerta bilineata* est lézard à deux raies, suivant Duméril et Bibron. Lézard vert occidental est un mauvais nom qui n'a aucune base historique, et fait penser à une sous-espèce (un nom trinominal au lieu d'être binominal).

Couleuvre à collier

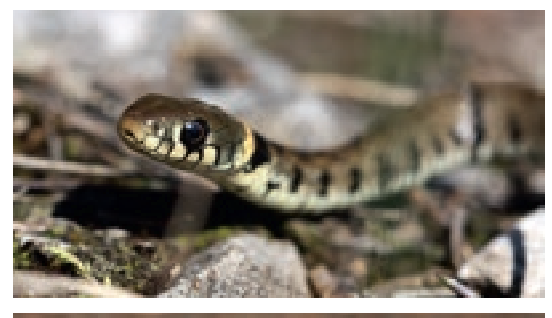
La **couleuvre à collier devient la couleuvre helvétique**, *Natrix helvetica*. Une nouvelle étude publiée dans la revue Scientific Reports (en accès libre sur ce lien : https ://www.nature.com/articles/s41598-017-07847-9). A la suite d'une étude très complète la couleuvre à collier nommée *Natrix natrix* ne vit finalement pas en France. Notre *Natrix natrix helvetica* n'est plus une sous-espèce mais une vraie espèce. C'est donc *Natrix helvetica* qui est présente en France ! *Natrix natrix* vit de l'autre côté du Rhin en Allemagne et Europe du Nord. Conséquence pour l'appellation scientifique française : ce n'est pas la « couleuvre à collier » qui vit en France mais la « couleuvre helvétique ». En effet Linné a décrit le premier en 1758 la Couleuvre à collier d'après des exemplaires du nord de l'Europe, qui garde donc le nom *Natrix natrix*. Pour éviter des confusions, en 1789 Lacepède a préféré nommer « couleuvre Suisse » (*Coluber helveticus*), la « couleuvre vulgaire » citée par le Comte de Rasoumowky et observée dans ce pays. Le nom scientifique français proposé est donc couleuvre helvétique. En Corse, c'est maintenant *Natrix helvetica corsa*, dont le nom scientifique français n'a pas encore été tranché…

Crapauds commun et épineux

Idem en ce qui concerne le **crapaud épineux *Bufo bufo spinosus* élevé au rang d'espèce**, ***Bufo spinosus***, suite à une nouvelle étude plus complète validée par le comité SHF. Le crapaud commun *Bufo bufo* existe toujours et les deux espèces sont même présentes dans la Drôme, dont la limite de répartition n'est pas encore bien connue.

Triton crêté italien

Triturus carnifex (à ce jour absent en Drôme mais déjà bien installé dans la région), appelé jusqu'à présent triton crêté italien, n'est plus une « semi-espèce » mais est reconnu comme une vraie espèce. Son nom français proposé est **triton bourreau**, nom oublié mais bien connu et maintes fois cité par les naturalistes français du XIXe siècle (Duméril et Bibron, etc.). Triton italien est le nom français de *Lissotriton italicus*, ce qui peut prêter à confusion.







Couleuvre helvétique / Crapau épineux / Lézard à deux raies © Alexandre Movia


Étagne et jeune bouquetin des Alpes © Pierre-Yves Croyal

La réintroduction du bouquetin des Alpes

Présentation, rappel historique

Ecologie comparée

Bouquetins *Capra sp.* et chamois *Rupicapra sp.* sont étroitement liés aux versants pentus et au rocher avec ou sans arbres et autres ligneux dans au moins une partie de leur biotope. Faute de quoi, ils ne peuvent échapper aux prédateurs, même des chiens.

Le mythe les inféodant à la haute montagne, battu en brèche depuis longtemps concernant le chamois, cède aussi pour le bouquetin des Alpes… en France. Curieusement, il résiste aux faits et à la recherche dans certains autres pays alpins. Des sociologues ou/et des psychologues pourraient peut-être nous faire comprendre pourquoi ?

Les chamois sont des ongulés rupestres généralistes nullement rebutés par des substrats où les bouquetins sont peu à l'aise (pierrailles instables, neige profonde) voire point du tout : glace. Les bouquetins, spécialistes du rocher escarpé stable, incomparables sur ce « créneau » bien plus étroit, occupent donc une fraction de l'espace notablement plus réduite.

Au contraire, moins exigeant quant à la qualité de la nourriture en période de disette hivernale, leur densité locale peut y être supérieure à celle du chamois.

Leur distribution est donc beaucoup plus concentrée dans l'espace.

Plus d'information : Choisy (1990).

Biodiversité

On a perçu en France, et démontré en Suisse (Hirzel *et al.* 2004), que les bouquetins étaient les plus favorables de tous les ongulés, sauvages ou domestiques, à l'installation du gypaète barbu *Gypaetus barbatus*. Avant le premier lâcher local de ce dernier, la trentaine de données en Vercors, Diois et Baronnies sont en grande majorité dans les biotopes avec bouquetin ou non loin. L'habitat rupestre des bouquetins maximalise la probabilité de détection de ses cadavres, surtout en-dessous de la limite supérieure de la forêt.

Extermination, sauvetage *in extremis* et restauration en cours

Entre les aires du bouquetin ibérique *C. pyrenaica* et de l'Egagre *C. aegagrus*, celle bouquetin des Alpes s'étendait aussi aux habitats rocheux escarpés des régions autour autour de la chaîne, en France : Provence, Massif Central, etc.

Vers 1830, l'espèce avait été totalement exterminée sauf quelques dizaines dans le massif du Grand Paradis, chasse privée du Roi de Piémont-Sardaigne. Un naturaliste a convaincu ce dernier de les protéger, avec plein succès : l'histoire se trouve dans maints ouvrages ou chapitres consacrés à l'espèce. De ces rescapés descendent les cinquante mille individus, au moins, présents de nos jours, du Vercors à la Slovénie, dont environ 20 % en France.

Dans notre pays la réintroduction du bouquetin des Alpes a commencé très tardivement : première opération en 1959-60, dans les Cerces.



Pas de Bachassons - Vercors © Pierre-Yves Croyal

Réintroduction dans le Vercors

Dès les années 1970, dans une expertise sur les mammifères réalisée à la demande du Parc Naturel Régional du Vercors, Robert Hainard a préconisé la réintroduction du bouquetin des Alpes *Capra ibex* dans le massif : une fois encore, un pionnier.

Dans la décennie suivante, ayant participé à un programme national de recherche[1] sur l'espèce (Ministère de l'Environnement) coordonné par Dominique Gauthier[2], j'ai moi-même envoyé au Parc du Vercors une note dans ce sens. Son accueil favorable par son directeur, Dominique Parthenay, a été suivi d'un passage à l'acte rondement mené :

- 1988 : étude de faisabilité de la réintroduction par moi-même ;
- 1989 et 1990 : vingt-huit bouquetins capturés en Vanoise et lâchés à Archiane.

Des seize femelles la moitié sont restées dans les falaises au NE d'Archiane, deux se sont installées du versant occidental du Glandasse, les autres ont gagné la bordure orientale des Hauts Plateaux. Succès remarquable :

- biogéographique : une seule opération mais deux populations fondées dans deux des six grands biotopes potentiels de l'espèce dans le Vercors ;
- démographique : très probablement plus de 500 individus mais moins de 1000 poursuivent la reconquête de ces deux grands biotopes. Démographie dynamique : du fait d'une mortalité plus faible qu'en haute montagne ?

Outre la réalisation technique ce succès doit beaucoup à un remarquable effort en matière d'animation et d'information, notamment des chasseurs du territoire et dans les écoles : relais vers les familles. D'où large adhésion des locaux au projet.

En dépit de ce succès il a fallu attendre une dizaine d'années (2000 et 2002) pour qu'une deuxième opération fonde une troisième population dans les falaises du Royans. Yves Pillet, alors maire de St Jean-en-Royans et président du Syndicat Mixte du PNR du Vercors, a particulièrement soutenu le projet. Après des imprévus initiaux dont le suivi a été particulièrement riche d'enseignement cette population se développe. Résidant non loin et motivé, Stéphane Thiébaud coordonne son suivi : bouquetinsduroyans@gmail.com.

---

1 Entre autres publications : Gauthier, Martinot, Choisy, Michallet, Villaret, Faure (1990).

2 Spécialiste de l'espèce et autres ongulés sauvages. Dr vétérinaire. Labo. dép. vét. et d'hyg. Alim. de Gap : https ://www.hautes-alpes.fr/3686-la-sante-animale.htm.

Poursuite de la restauration de l'aire

Contrairement à chamois et chevreuil, le bouquetin colonise de nouveaux biotopes très lentement à l'échelle d'une vie humaine. Ainsi dans les trois grands biotopes favorables du Vercors qui n'ont pas bénéficié de lâchers :

- la colonisation des falaises méridionales à partir de la population contigue d'Archiane-Glandasse, fondée il y a près de trente ans, est à peine amorcée ;
- les falaises des bordures ouest (Monts du Matin) et nord sont encore totalement vides.

Sans lâchers complémentaires on devra y attendre des décennies le retour du bouquetin et beaucoup plus longtemps encore dans les autres grands biotopes favorables de la Drôme.

Nécessité et fondements d'une stratégie

Les moyens de réalisation sont globalement limités. Ils doivent donc être consacré en priorité à fonder des noyaux de populations dans de grands biotopes favorables dont la situation géographique maximalise l'efficacité de la restauration de l'aire de l'espèce. En France les priorités stratégiques actuelles sont :

- dans le plus grand des hiatus actuels des Alpes : le Dévoluy, dernier vaste massif d'altitude français totalement vide de bouquetins ;
- vers les limites de l'aire potentielle : du Jura aux falaises côtières et dans les grandes gorges du Massif Central : Ardèche, Causses. Dans la Drôme : avant tout dans les Baronnies ;
- aux basses altitudes et latitudes[3]. Dans la Drôme : encore dans les Baronnies.

Massif Central : même chez les naturalistes aucune prise de conscience de l'intérêt de réintroduire l'espèce. Vu l'intérêt majeur pour le gypaète barbu, le Life[4] Gypconnect sera-t-il l'occasion de l'amorcer ?

Alpes : Au début des années 1990, j'ai réalisé deux études de faisabilité de réintroduction pour :

- ONF : dans les gorges du Verdon. Avis favorable ultérieur du Conseil Scientifique du PNR des gorges du Verdon ;
- Conseil Général de la Drôme : grands biotopes du département, dont Baronnies, massif de Saou et en partie le Dévoluy[5] et le Vercors, notamment Monts du Matin.

Aucune suite n'a été donnée : faute de volonté politique. Bien entendu, si ces études fournissent une base, le passage à l'acte exige leur actualisation pour intégrer les progrès des connaissances et techniques.

Plus récemment une initiative locale avait amorcé un projet dans le Dévoluy. Une grande commune du massif ayant, curieusement, adhéré au PNR du Vercors, on disposait, de ce fait, d'une structure capable de porter le passage à l'acte. Une totale carence de volonté politique a fait avorter le projet.

Heureux héritage d'un retard historique

Souvent les derniers à adopter de nouvelles techniques passent directement aux équipements les plus modernes alors que les premiers équipés conservent longtemps des appareils dépassés.

En matière de bouquetin des Alpes, la France, bénéficie de cet avantage, qu'il s'agisse de recherche, de technique de réintroduction et, plus encore, de protection.

Les pays qui ont commencé à réintroduire l'espèce deux ou trois générations plus tôt que chez nous l'on fait à une époque où la protection de la nature n'était qu'embryonnaire. Alors on n'envisageait de réintroduire un ongulé que pour en tirer plus tard. Nous ne traînons pas ce boulet.

Que le bouquetin soit protégé en France n'a point d'inconvénient :

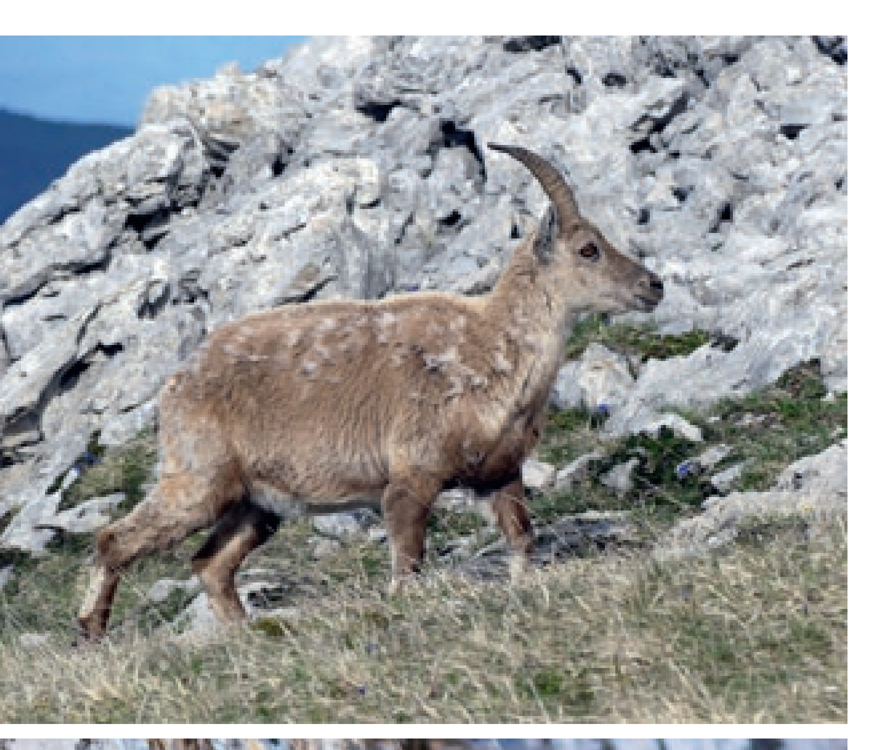
- <u>ni écologique :</u> c'est le mieux autorégulé démographiquement de nos ongulés ;
- <u>ni économique :</u> son habitat très rocheux n'est exploité ni par cultivateurs ni par sylviculteurs[6] ;

3 Les critères concernent toute l'aire. Les cas concrets sont limités à la France.

4 Instrument financier pour l'environnement : cet acronyme ne doit donc pas être prononcé comme le non anglais « life », en dépit d'une pratique servilement « américanopathe », d'autant plus intense que le niveau de maîtrise de l'anglais est bas.

5 On doit à Villaret une étude de faisabilité antérieure couvrant l'ensemble du massif, sur trois départements.

6 On ne peut jamais exclure que, dans une situation exceptionnelle il y ait un jour, ici ou là, quelque impact, ponctuel dans le temps et/ou dans l'espace de bouquetins sur des productions végétales. On ne fonde pas le statut juridique d'une espèce sur des exceptions, lesquelles appellent des solutions exceptionnelles.





Haut : Bouquetin des Alpes, étagne © Gilbert David
Bas : Bouquetin des Alpes, mâle © Pierre-Yves Croyal

Que le bouquetin soit protégé en France a de multiples avantages :

- biodiversité : cadavres non exportés hors du milieu naturel, laissant la ressource à disposition du gypaète barbu et autres vautours. Serait particulièrement précieux là où niche le percnoptère *Neophron percnopterus* alors que le bétail est parti en alpage ;
- étude scientifique de populations d'ongulés de densité, structure et fonctionnement non artificialisés ;
- ressources exploitables par les bouquetins. Multipliant par au moins vingt la distance de fuite, donc par au moins quatre cent l'aire perturbée, la chasse diminue d'autant l'espace vital des populations concernées dans toute aire fréquentée par les humains : de nos jours quasiment partout ;
- observation facile pour le plaisir de tous et atout touristique ;
- point d'élimination pour leurs trophées des mâles âgés ni en pleine force de l'âge. D'où :
  - ni banalisation esthétique. Habitué à nos populations protégées, j'ai vu des populations de bouquetin chassé. La comparaison m'a évoqué celle d'une forêt en réserve biologique intégrale et de boisements exploités en taillis…
  - ni perturbation du comportement et du fonctionnement des populations. En effet, l'étude "Vivre longtemps pour mieux se reproduire ? La statégie conservatrice du bouquetin des Alpes"[7] a montré que, chez le bouquetin, l'accès des mâles aux femelles est beaucoup plus tardif que chez les autres ongulés. Abaissant artificiellement l'âge moyen des mâles la chasse perturbe donc gravement le comportement social et fonctionnement des populations.

Il n'y a donc pas lieu de déclasser le bouquetin de son statut d'espèce protégée, bien au contraire.

Jean-Pierre Choisy

---

7 http ://www.oncfs.gouv.fr/IMG/file/mammiferes/ongules/montagne/rs06_toigo.pdf


© Pierre-Yves Croyal

Les rendez-vous à ne pas manquer !

	DATES ET LIEUX	ACTIVITÉS	RÉFÉRENTS
ABT	**Samedi 7 juillet** (10h-18h) Mairie de Charpey	**Journée découverte et inventaire des papillons** Sortie grand public. Inscription souhaitable (25 personnes maximum)	Clément Chauvet S'inscrire au 04 75 57 32 39
	Les 16 et 17 juillet (9h-17) Peyrins	**Chantier mare à Peyrins** Lieu de RV précisé lors de l'inscription	Mathieu NEZOU S'inscrire au 06 61 65 52 08
ABT	**Mardi 24 juillet (20h30)** Locaux LPO Drôme à Chabeuil	**Opération Hérisson** Inscription obligatoire : 20 personnes maximum !	Clément Chauvet S'inscrire au 04 75 57 32 39
ABT	**Samedi 28 juillet** (10h-18h) Mairie de Charpey	**Journée découverte et inventaire des papillons** Sortie grand public. Inscription souhaitable (25 personnes maximum)	Clément Chauvet S'inscrire au 04 75 57 32 39
	Samedi 15 septembre Soyans à partir de 14h	 **Nuit Internationale de la chauve-souris** 20 ans de Baume Sourde	LPO Drôme drome@lpo.fr
	Samedi 15 septembre Saint Laurent-en-Royans	**Fête de la place des possibles** stand LPO, construction de nichoirs et mangeoires	François Arod francoisleonarod@gmail.com
	Dimanche 23 septembre Col de la Bataille	**Grande fête du vent**	François Arod francoisleonarod@gmail.com
	Samedi 29 septembre à partir de 14h	**Nuit Internationale de la chauve-souris** dans la vallée de l'Eyrieux	LPO Drôme drome@lpo.fr
	Vendredi 2 novembre Chabeuil	**Assemblée générale extraordinaire** vote sur la fusion régionale LPO si le quorum est atteint	LPO Drôme drome@lpo.fr
	Dimanche 23 novembre Chabeuil	**Assemblée générale extraordinaire** vote sur la fusion régionale LPO	LPO Drôme drome@lpo.fr

LPO DRÔME
18 Place Génissieu - 26120 Chabeuil
04 75 57 32 39 - drome@lpo.fr
www.lpo-drome.fr - www.faune-drome.org

Pensez à consulter régulièrement l'agenda du site Internet **www.lpo-drome.fr** et **la page Facebook LPO Drôme** pour ne rien rater des activités qui ne manqueront pas de s'y ajouter ! **Notre infolettre vous les rappelle** également chaque semaine si vous y êtes abonné(e) !

LPO *Info* Drôme - Bulletin édité par la Ligue pour la Protection des Oiseaux de la Drôme. **Responsable de la publication** : Gilbert David. **Coordination** : Louis Granier, Gilbert David et Sylvie Portier. **Relectures :** Hélène Bernard-David, Sylvie Portier, Aimée Traversaz. **Conception graphique et mise en page** : Pierre-Yves Croyal. **Crédits photographiques** : LPO Drôme ou spécifié. Imprimé à 350 ex. entièrement sur papier recyclé, par l'imprimerie LMDES à Saint-Marcel-lès-Valence - **ISSN 2106-7333** - *La reproduction des textes et illustrations, même partielle et quel que soit le procédé utilisé, est soumise à autorisation du responsable de la publication. Les opinions exprimées et les informations publiées dans cette revue n'engagent que leur auteur et non la LPO Drôme.*

Le Conseil départemental de la Drôme participe aux frais de fonctionnement de la LPO Drôme.





